

LISTE DES ANNEXES

STRUCTURE DU DOSSIER POUR LES REUNIONS TECHNIQUES

Il vous est demandé de constituer pour chacune des missions du budget général de l'État et pour les budgets annexes et comptes spéciaux un dossier comprenant les éléments suivants :

I. CREDITS TITRE 2 et HORS TITRE 2 : EXÉCUTION 2012 ET PRÉVISION D'EXECUTION 2013

- Fiche(s) d'analyse et de commentaires sur l'exécution 2012 et la prévision d'exécution 2013
- Tableau(x) de présentation de l'exécution 2012 et de la prévision d'exécution 2013

II. DEPENSES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS : EXÉCUTION 2012, PRÉVISION D'EXECUTION 2013 ET TENDANCIEL DETAILLE POUR 2014 ET 2015

- Fiche(s) d'analyse et de commentaires sur l'exécution 2012 et la prévision d'exécution 2013
- Tableau(x) de présentation de l'exécution 2012 et de la prévision d'exécution 2013

III. CREDITS TITRE 2 et HORS TITRE 2 : TENDANCIEL 2014-2015 ET PROPOSITIONS D'ECONOMIES

- Fiche(s) d'analyse et de commentaire sur l'évolution tendancielle de la dépense pour 2014 -2015 (a minima pour chaque dispositif de guichet)
- Fiches de propositions d'économies
- Tableau de présentation de l'évolution tendancielle de la programmation de la dépense pour 2014 et 2015 et de chiffrage des économies proposées

IV. OPERATEURS

- Emplois et budget : bilan de l'exécution 2012 et prévision des besoins pour 2013, 2014 et 2015
- Versement des opérateurs au CAS pensions

V. BUDGETISATION EN AE ET CP

- Échéancier(s) de CP sur les engagements antérieurs à 2013

VI. SUIVI DES CONTRATS DE PROJET ÉTAT – REGIONS 2007-2013

- Tableau de suivi des CPER et prévision du point d'exécution des engagements de la vague 2007-2013

Point optionnel :

- **Ajustement des nomenclatures d'exécution des programmes :**

Par définition la deuxième annuité du triennal ne donne pas lieu à des changements de maquette sauf dérogation exceptionnelle. Toutefois, toutes les demandes de changements de la nomenclature d'exécution (création, fusion ou scission d'actions ou de sous-actions) qui peuvent d'ores et déjà être identifiées seront transmises aux bureaux compétents de la direction du budget et discutées dans le cadre des réunions techniques. Ces améliorations peuvent intervenir en lien avec la mise à jour des référentiels d'activités.